
Adresse de la société des amis de la Liberté et de l'Égalité de Puymirol (Lot-et-Garonne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des amis de la Liberté et de l'Égalité de Puymirol (Lot-et-Garonne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 220-221;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39382_t1_0220_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

des sociétaires qui vous invitent à rester à votre poste jusqu'à ce que le vaisseau de l'État sera parvenu au port; ceux qui forment un autre vœu ne brûleront jamais du désir de sauver la patrie, et nous leur vouons une haine implacable. Quand le mal est extrême, il faut des mesures terribles, aussi avons-nous adopté avec enthousiasme tous les décrets qui ont été lancés depuis que la Convention a vomî de son sein les trente-deux anges rebelles qui contrariaient sa marche. Ce n'est pas que les acolytes de ces monstres n'aient tenté de vous aliéner la confiance du peuple, mais les scélérats ont échoué, et ils gémissent sous le poids de l'exécration en attendant d'aller concentrer leur rage dans ces bâtiments où la justice nationale les enchaînera jusqu'à la paix. Que ce présage est consolant, législateurs, pour des sans-culottes qui sont chargés de guérir la plaie qui afflige le département où ils végètent ! Soyez persuadé, qu'ils se serviront utilement de l'antidote que vous avez mis à leur disposition le 17 septembre, et daignez recevoir le serment qu'ils font de subir mille morts plutôt que de se séparer un seul instant de vous.

« Les membres composant le comité de surveillance établi près la Société populaire. »

(*Suivent 10 signatures.*)

« La Société républicaine de la ville de Millau, à qui l'adresse ci-dessus a été lue, a adhéré, à l'unanimité aux sentiments énergiques qu'elle exprime.

« MOURIN, *président*; BELAVINE *secrétaire*; GÉNICIS, *secrétaire*. »

N° 115.

La Société populaire des Jacobins, séant à Fismes, chef-lieu de canton, district de Reims, département de la Marne, à la Convention nationale (1).

« Serait-il dit que les sacrifices des amis du bien public, que leur efforts multipliés seraient infructueux; serait-il dit que la Constitution française, frappée au coin du génie, dictée par la sagesse elle-même, qui conforme ce qu'il y a de plus grand, de plus élevé, de plus sublime dans la politique, qui nous découvre toutes les sources du bonheur, deviendrait le jouet et la risée des despotes de l'Europe ? Non, vous ne le souffrirez pas, vous ne quitterez pas votre poste que la terre de la liberté ne soit purgée de leur présence, que la horde de leurs vils esclaves ne soit renfermée dans la poussière, que les contributions publiques ne soient posées sur des bases solides et durables; que le code civil qui va proserire à jamais ces lois immuables, obscures, contradictoires, pour fixer invariablement les droits des citoyens, ne soit achevé; vous n'abandonnez pas les rênes du gouvernement, que le grand ouvrage de l'éducation publique, cette pierre angulaire sur laquelle doit reposer l'édifice de la liberté, ne soit terminé.

« Au nom du salut public, au nom du courage, de la fermeté que vous avez montrés à bannir de votre sein les traîtres et les parjures, nous vous conjurons de travailler sans relâche à cette éducation, que nous regardons comme le rocher où doivent échouer les projets du royalisme, du fanatisme et du fédéralisme, comme la source d'où doivent découler toutes les prospérités publiques; nous l'attendons avec impatience, nous la désirons avec l'empressement du voyageur qui, pressé par une soif dévorante, soupire après les eaux d'une fontaine ou d'un ruisseau pour se désaltérer. Ordonnez au plus tôt la convocation des assemblées primaires pour le renouvellement de toutes les administrations, et le brigandage, l'ignorance crasse et le coquinisme, dont la plupart sont encore infectées, seront tenus de céder le siège au mérite et à la vertu. Ordonnez cette convocation, et alors l'ordre et l'harmonie renaîtront partout. La Révolution, dégagée de toutes entraves, marchera d'un pas sûr et rapide vers sa destination, qui est le bonheur commun.

« Tels sont, législateurs, les vœux que vous priez d'exaucer les membres d'une société que l'amour du plus brûlant patriotisme a réunis; qui a juré une haine éternelle aux anarchistes, aux déorganiseurs, qui proteste de son attachement inviolable pour la République, et d'en défendre jusqu'à la mort l'unité et l'indivisibilité.

« MÉNIOT, *président*; BARBEY le jeune, *secrétaire*; BOUDE, *secrétaire*; COURTOIS; DUBOSC. »

N° 116.

Pyramirol, département de Lot-et-Garonne (1).

« Citoyens représentants,

« La Société des Amis de la liberté et de l'égalité de la commune de Pyramirol, croit devoir vous offrir, au moment de sa régénération en société de vrais républicains sans-culottes, le témoignage de zèle et de dévouement dû à vos glorieux travaux et à vos généreux efforts. Après avoir renversé un trône souillé depuis tant de siècles, frappé le dernier tyran qui l'occupait, déjoué par une surveillance active et sévère les nombreux complots tramés contre notre liberté chérie, ôcraé les traîtres qui séduisaient le peuple, puni sévèrement les chefs perfides qui, sous le dehors d'un civisme trompeur et d'une popularité affectée, égaraient sans cesse le soldat, vous êtes parvenus enfin, par tous ces moyens aussi justes que terribles, d'inspirer à tous les Français cet esprit vivifiant et régénérateur qui resuscite tout à coup les armées et fait de chaque soldat un héros.

« A cette époque à jamais mémorable, nos phalanges guerrières ont pris une attitude fière et imposante et, débarrassées des guides barbares qui les conduisaient au trépas, elles ont plus d'une fois réparé, sur leurs féroces ennemis, des pertes que ceux-ci ne devaient qu'à la trahison. Combien de fois a-t-on vu une poignée de

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

jeunes et fiers républicains, suppléant au nombre par leur intrépidité, écraser des colonnes entières de ces cruels et indignes esclaves? A l'aspect d'un courage aussi mou, le tyran frémit et s'agite, il fait un dernier effort, et par un assemblée formidable, il menace et semble vouloir entamer la terre de la liberté. A la voix imposante de la loi, le paisible cultivateur abandonne sa charrue, le tendre berger quitte sa houlette, et tous à l'envi, prêtant l'oreille aux sous-guerriers de Mars qui les appelle, ils volent, ils se rangent sous les drapeaux de la liberté, ils vont partout où l'honneur les appelle; leur inexpérience, l'idée même de la mort ne peut les arrêter, une bouillante ardeur les entraîne, ils affrontent tous les dangers et, fondant avec impénosité sur leurs féroces ennemis, ils enfoncent leurs bataillons et les forcent de quitter un pays qu'il ne leur est plus permis de souiller; ils les poursuivent sans relâche et vont, jusque sur leur impur territoire, leur faire éprouver leur valeur et le juste châtiement que mérite leur audace et leur témérité. Guillaume, qui les conduit, frémit de rage, et, saisi d'un juste effroi, il disparaît ne laissant dans sa fuite, aux vil-suppôts qui ramènent les débris de ses légions affaiblies, de ressource que dans la noire et basse perfidie. Mais si par une voie si honteuse, l'Anglais jadis si sûr, si généreux, se glorifie encore d'une conquête qu'il ne doit qu'à son or corrompueur et à son infâme séduction, qu'il sache, ce présomptueux insulaire, que c'est dans sa conquête même qu'il va trouver la juste récompense de son crime et fixer son tombeau.

« L'arrivée de sages et hardies sentinelles de la vigilance couronne rant de glorieux succès; de nouveaux commissaires, anges tutélaires envoyés pour purifier la terre, se présentent. A leur aspect le hideux royalisme, la fière aristocratie, le dangereux et tremblant modérantisme, le tortueux fédéralisme cachés sous les replis d'un faux et séduisant patriotisme, tous ces monstres tremblent, tombent, sont anéantis, et l'empire régénéré n'offrira plus bientôt que de vrais enfants de la nature, incapables de trahir jamais ses droits sacrés.

« Voilà votre ouvrage, représentants d'un peuple républicain fier et généreux, il vous reste encore à y poser la dernière main; fermes à vos postes, terminez donc l'édifice sublime de la liberté d'une nation qui en est si jalouse et qui vous a revêtus d'une confiance sans bornes. Accomplissez enfin, avant de vous séparer, le chef-d'œuvre du bonheur non seulement des Français, mais bientôt de tout le genre humain. Tel est le vœu des amis de la société des vrais sans-culottes de Puymirol.

« Montagne sainte, inexpugnable, contre laquelle se briseront toujours les flots impétueux de la tyrannie, de la trahison, sois toujours inébranlable. Nos bras armés pour ta défense t'assurent les succès dus à ta constance, à ta fermeté. Nos yeux sont sans cesse fixés sur toi et nos vies dépendent de ton triomphe. Grâce à ta philosophie, tous les honteux préjugés vont rentrer dans le néant, la raison éternelle va reprendre son empire et nous vivrons heureux puisque tu as juré de sauver la République.

« Les membres composant la Société des Sans-Culottes de Puymirol, district d'Agen, département de Lot-et-Garonne.

« BIANA, président; RIVIÈRE, secrétaire;
DELBOUTTE, secrétaire. »

N° 117.

Rognac [Rougnac], département de la Charente (1).

« De la Société républicaine séant dans la commune de Rognac, canton de la Vallette, département de la Charente, le 20^e jour du premier mois de la seconde année de la République invincible.

« Citoyen Président,

« La Société républicaine de Rognac, canton de la Vallette, département de la Charente, me charge de vous faire passer un extrait de la délibération de ce jour. Elle adhère de toute son âme aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin derniers et au décret du douzième jour du premier mois de la seconde année de la République française; elle prie la Convention de confirmer l'élection qu'elle vient de faire de son desservant, en le nommant provisoirement leur curé. Persuadée que nos augustes représentants approuveront et confirmeront cette conduite, attendu que c'est un républicain décidé, faisant le plus grand bien dans la commune en prêchant le civisme et le républicanisme dans les hameaux, faisant revenir plusieurs citoyens égarés par le fanatisme et attachés à leurs anciens préjugés, la Société n'a cru mieux faire qu'en le nommant pour la commune, et de le faire jouir du traitement attaché à son service, car le département ne lui accordait, en qualité de desservant, que 700 livres. Cette somme était trop modique pour sa nourriture et son entretien. Elle attend avec la plus grande impatience la confirmation de la Convention nationale sur son élection, par une loi émanée de son sein.

« La Société invite la Convention de rester à son poste jusqu'à une paix solide et honorable qui aura cimenté le bonheur des sans-culottes, comme vous le verrez dans l'extrait de notre délibération en date de ce jour, et suis avec fraternité,

« J. JACQUEY, secrétaire; GERMON, secrétaire. »

Extrait du registre de la Société républicaine, séant à Rognac [Rougnac], canton de la Vallette, département de la Charente (2).

Aujourd'hui, le vingtième jour du premier mois de la seconde année de la République, une et indivisible, la Société républicaine de Rognac, canton de la Vallette, département de la Charente, applaudit aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin derniers, et au décret du 12^e jour du premier mois de l'an second de la République française, qui met en état d'arrestation 63 députés, dérivant de tout son cœur que ce fussent les derniers traîtres de la République. Elle invite ses augustes représentants de rester à leur poste jusqu'à ce qu'une paix solide et honorable qui aura cimenté le bonheur des sans-culottes (*sic*).

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 776.

(2) *Ibid.*